



PROCES VERBAL
N°23/CNCMP/2016
DU 26/05

L'an deux mille seize et le jeudi VINGT SIX MAI à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier.

Etait absente

- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
NINFRASTRUCTURES**

1°-Examen de la demande de manifestation d'intérêt relative au contrôle et surveillance des travaux d'entretien routier pour la période 2016/2018, *réf lettre n°114/CPMP/si* reçue le 18 Mai 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de manifestation d'intérêt.

2°-Examen du projet de marché par entente directe relatif au suivi des travaux du PRRT, *réf lettre n°122/CPMP/si* reçue le 23 Mai 2016.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations

- Fournir le taux d'avancement des travaux ;
- Fournir le planning des travaux par l'entreprise ;
- Intégrer les curriculum vitae et le Planning du personnel chargé de la mission ;
- Fournir le crédit d'impôts.

(Handwritten signatures and initials)

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

3°-*Examen* du complément d'informations demandant la non projection sur le projet de marché par entente directe relatif aux prestations d'ingénierie pour la révision du lot n°2 du DAO (postes électriques), l'assistance pour le recrutement de l'entreprise des travaux de ce lot ainsi que le contrôle et supervision des travaux du projet de construction des lignes HT Nouakchott-Nouadhibou et des postes associés, *réf lettre n°520/CPMP/SOMELEC* reçue le 23 Mai 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec tractebel Engineering pour un montant de 3.880.000 Euros HT avec un délai d'exécution de trente-six (36) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE

4°-*Examen* du rapport d'évaluation des offres financières relatives au recrutement d'un bureau d'études chargé d'apporter une assistance technique à la SNDE en matière de renforcement de capacités dans ses métiers de base ; *réf lettre n°214/CPMP/SNDE* reçue le 24 mai 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

5°-*Examen* du complément d'informations demandant la non objection sur le projet de marché relatif à l'assistance à la construction du bâtiment devant héberger un centre de ressources (Datacenter) et à l'appui à sa mise en œuvre ; *réf lettre n°0211/CPMP/Ss* reçue le 23 Mai 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec ESABRE/GM ARCHI International pour un montant HT de 422.850 Euros avec un crédit d'impôts de 26.652.405 UM et un délai d'exécution de 18 mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

6°-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques relatives à la construction d'un centre hospitalier à Atar et d'un centre d'hémodialyse dans l'enceinte CHN ; *réf lettre n°0202/CPMP/Ss* reçue le 16 Mai 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

7°/-Examen du DAO relatif à la fourniture de matériel d'exhaure en un seul lot, *réf lettre n°106/CPMP/SSBIE* reçue le 19 mai 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considération les observations en annexe.

8°/-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture et l'installation de huit (08) équipements d'exhaures solaires des nouveaux réseaux d'AEP des sites de Taslah, Oum El Khez, Guenguela, Ambaye, Etguig, bir el Barka en Assaba, Lerdi dans la Wilaya du Brakna et Oued El Khéir dans le Tagant ; *réf lettre n°107/CPMP/SSBIE* reçue le 19 mai 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

9°/-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques relatives à l'assistance technique pour la gestion de l'abandon du champ pétrolier de Chinguetti ; *réf lettre n°116/CPMP/SSBIE* reçue le 24 mai 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques.

10°/-Examen du DAOI relatif aux travaux de réalisation de quatre-vingt et un (81) réseaux d'AEP dans le cadre du programme cinq (05) wilayas ; *réf lettre n°108/CPMP/SSBIE* reçue le 19 mai 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAOI sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEUR DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

11°/-Examen du projet de marché par entente directe pour l'acquisition d'une licence de base de données oracle au profit de la DGD, au Ministère délégué auprès du Ministère de l'économie et des finances, *réf lettre n°54/CPMP/SI* reçue le 18 Mai 2016.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations :

- *Justifier l'avantage pour l'administration de passer un marché sans recourir à la concurrence ;*
- *Fournir la convention avec la CNUCED ;*
- *Fournir les recommandations de la CNUCED ;*
- *Justifier l'intérêt de passer le marché avec Oracle ;*
- *Préciser les modalités de réception ;*
- *Préciser les modalités de paiement.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

12%-Examen de dix (10) projets d'avenants relatifs à la location d'engins pour la collecte et le transfert des déchets dans la ville de Nouakchott, *réf lettre n°200/CPMP/Ssou* reçue le 29 avril 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets d'avenants à passer comme suit pour une durée de trente-cinq (35) jours :

- *Ets El halil Construction pour un montant de 46.130.000 UM TTC ;*
- *STARTECH pour un montant de 31.850.000 UM TTC ;*
- *Med Ahmed Lemine pour un montant de 31.395.000 UM TTC ;*
- *NLC pour un montant de 27.125.000 UM TTC ;*
- *Ets Mohamed O Ahmed Ramdan pour un montant de 27.755.000 UM TTC ;*
- *SOTRAM pour un montant de 21.980.000 UM TTC ;*
- *ETS Med Ahid Ould Mahfoud pour un montant de 18.725.000 UM TTC ;*
- *AOMZ pour un montant de 14.490.000 UM TTC ;*
- *PRET pour un montant de 14.175.000 UM TTC ;*
- *TOP ECTP pour un montant de 35.388.889 UM TTC.*

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/PNIDDLE

13%-Examen du projet de marché par entente directe relatif à une mission d'évaluation des performances des communes éligibles au PNIDDLE pour les années 2015,2016 et 2017, *réf lettre n°03/CPMP/PNIDDLE* reçue le 23 Mai 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement *BECE/AIDF* pour un montant HT de 995.030 Euros et un crédit d'impôts de 75.811.800 UM sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine
- Brahim Ould Hamed
- Ciré Amadou
- Raifa mint Kassim



Le représentant du contrôle financier

- Abderrahmane Abdoul